



COMPTE RENDU SUR LA RÉUNION VIRTUELLE DU BUREAU DE L'AREPO

29 janvier 2021

Liste des participants :

Membres du Bureau

- Eirini Choudetsanaki, Présidente de l'AREPO ;
- Riccardo Deserti, représentant la vice-présidence de l'AREPO et directeur du Consortium du Parmigiano-Reggiano ;
- Joan Godia Tresanchez, trésorier de l'AREPO et vice-directeur de la qualité agroalimentaire, Generalitat de Catalunya ;

Autres participants

- Laurent Gomez, secrétaire général de l'AREPO ;
- Charalampos-Nikolaos Piteris, directeur de la formation VTCRRU-REGION DE CRETE ;
- Delia Colomer Bosch, responsable de la promotion et de la qualité agroalimentaire de la Generalitat de Catalunya ;
- Giulia Scaglioni, chargée de mission de l'AREPO ;
- Francesca Alampi, chargée de mission de l'AREPO.

La réunion du Bureau de l'AREPO s'est tenue le 29 janvier 2021 au matin. **En raison de la pandémie COVID-19, tous les membres du Conseil ont participé par vidéoconférence.** L'interprétation a été assurée par la plateforme Zoom.

La présidente, Mme Eirini Choudetsanaki, a introduit la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en félicitant les participants pour le **succès des réunions nationales qui se sont tenues au cours du mois d'octobre**. Les membres ont activement participé et contribué à l'échange, montrant une grande appréciation des résultats obtenus ainsi que du format virtuel choisi pour les impliquer dans les activités de l'AREPO. Leur satisfaction et leur confiance ont été prouvées par le fait que, malgré la très dure crise sanitaire et économique, **l'AREPO a reçu 30 cotisations de membres en 2020**, son record absolu depuis sa création en 2004.

Elle a ensuite présenté l'**ordre du jour de la réunion**, qui se compose comme suit :

- Discussion sur les **modalités de renouvellement de la composition du Bureau** (présidence, vice-présidence, trésorier) et sur l'**organisation des Assemblées générales de 2021**. Proposition du Secrétaire général : AG virtuelle au printemps et AG électorale en septembre.
- Mise à jour sur l'**état des comptes 2020**
- Discussion sur la **manière de dépenser l'excédent budgétaire de 2020 pour un événement ou toute autre action pertinente**. Proposition du secrétaire général à discuter : un événement européen sur l'éducation du public, la communication, la promotion, plutôt qu'une simplification excessive avec des couleurs qui déresponsabilisent les consommateurs et vont à l'encontre des objectifs de la politique de l'UE en matière de développement rural et de santé.
- Mises à jour sur les actions et activités de l'AREPO

1. DISCUSSION SUR LES MODALITES DE RENOUELEMENT DE LA COMPOSITION DU BUREAU ET SUR L'ORGANISATION DES ASSEMBLEES GENERALES DE 2021

Dans les circonstances exceptionnelles actuelles causées par l'épidémie de Covid-19, le **Secrétaire général a proposé de tenir une autre Assemblée générale virtuelle au printemps 2021 et de prolonger le mandat du Bureau actuel jusqu'en septembre 2021, date à laquelle une Assemblée générale électorale devrait avoir lieu.**

Les membres du Bureau ont donné leur disponibilité pour une prolongation de leur mandat, afin d'assurer la stabilité de l'Association pendant cette situation sans précédent causée par la pandémie COVID-19. Néanmoins, ils ont demandé de **fixer le mois de septembre comme date limite pour le renouvellement du Bureau de l'AREPO afin de respecter le principe des élections démocratiques.** Le Secrétaire Général a souligné que ce n'est pas la première fois que, en raison de circonstances exceptionnelles, le mandat d'un conseil d'administration est prolongé d'un an, comme cela s'est produit pendant la présidence de la région Emilie-Romagne.

En conséquence, tous les membres de l'AREPO seront informés de cette proposition et la prolongation du mandat sera soumise au **vote à l'occasion de la prochaine Assemblée générale virtuelle au printemps.**

2. MISE A JOUR SUR L'ETAT DES COMPTES 2020

Ensuite, le Secrétaire Général a présenté l'état des comptes financiers de l'association en 2020. Comme prévu, l'année s'est terminée sur **un résultat positif de + 68 000 €**, ce qui s'explique par l'absence de frais de voyage en raison des restrictions de voyage de COVID-19 ; le record historique des cotisations reçues en 2020 (30 membres payants) ; le paiement anticipé du projet Horizon2020 Moving (+ 40 000 € ; frais de personnel et de consultation payés à 100 %).

Les principales voix des dépenses ont été :

- 12 000 € pour les services d'interprétation organisés pour l'AG en ligne et les réunions nationales qui se sont tenues en octobre 2020 ;
- Intégration de Francesca Alampi dans le personnel de l'AREPO (salaires et charges sociales : + 30.000 €).

Par prudence, compte tenu de la crise persistante de COVID, le Secrétaire général a **proposé de n'affecter que 40.000 € de l'excédent budgétaire** à l'organisation d'une action forte de l'AREPO en faveur des produits de qualité de ses régions membres, peut-être en coopération avec d'autres organisations.

3. DISCUSSION SUR LA MANIERE DE DEPENSER L'EXCEDENT BUDGETAIRE 2020 POUR UN EVENEMENT OU TOUTE AUTRE ACTION PERTINENTE

Le Conseil a examiné et discuté plusieurs propositions concernant la manière de dépenser l'excédent budgétaire de 2020 pour un événement ou toute autre action pertinente :

1. Compte tenu des discussions en cours au niveau européen sur l'introduction d'un étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages, le secrétaire général a proposé l'organisation d'un événement européen dont l'objectif principal serait de **communiquer sur l'éducation nutritionnelle et l'importance d'un mode de vie actif.**
2. Giulia Scaglioni, chargée de mission à l'AREPO, a rappelé la possibilité d'organiser **un événement à Bruxelles sur la stratégie "de la ferme à la table" en collaboration avec oriGIn.**

3. Le trésorier de l'AREPO, Joan Godia Tresanchez, a proposé de préparer **un matériel d'information commun sur les indications géographiques de l'UE, conformément aux priorités de la stratégie européenne "de la ferme à la table"**, par exemple sur les avantages des IG par rapport aux principaux objectifs et buts de "la ferme à la table". Ce matériel devrait être diffusé dans les régions de l'AREPO, y compris au niveau scolaire.
4. Le trésorier de l'AREPO a également rappelé que l'**Assemblée générale des Nations unies a désigné 2021 comme l'Année internationale des fruits et légumes (AIFV)** et que la FAO est l'organisme chef de file pour la célébration de l'année en collaboration avec d'autres organisations et organes pertinents du système des Nations unies. En conséquence, M. Godia Tresanchez a **proposé de travailler sur les fruits AOP et IGP et de les promouvoir dans ce cadre**.
5. Mentionnant que la région de Catalogne travaille sur une loi relative aux marchés publics alimentaires qui vise à rendre obligatoire l'utilisation de produits locaux et d'AOP et IGP dans les menus publics, le trésorier de l'AREPO a également présenté l'idée d'organiser un débat public ou une conférence sur le sujet, avec la participation des régions de l'AREPO, afin d'étudier comment promouvoir cette initiative et encourager en particulier les administrations publiques à inclure des produits AOP et IGP dans les menus qu'elles proposent, dans le but ultime de faciliter la consommation et d'améliorer la reconnaissance des consommateurs.
6. Ensuite, M. Deserti, représentant la vice-présidence de l'AREPO, a suggéré de **donner la priorité au lien entre les AOP/IGP et leurs territoires d'origine, en se concentrant sur le tourisme. Le week-end, nous pourrions lancer la "Journée des AOP et IGP" : les producteurs des différentes régions de l'AREPO ouvriront les portes de leurs usines aux consommateurs, leur permettant ainsi d'en savoir plus sur la production et les caractéristiques des produits. Commentant cette proposition, le secrétaire général a rappelé une étude réalisée dans le passé sur le flux touristique des régions de l'AREPO, ajoutant que l'AREPO pourrait reprendre sa coopération stratégique avec Necstour.**
7. En conclusion, le **président de l'AREPO a soutenu l'option de publier des documents d'information** (brochures ciblant différents âges) pour améliorer encore la compréhension et la reconnaissance des AOP, IGP et logos des STG par les consommateurs.

En ce qui concerne la possibilité de publier et de diffuser des brochures et autres types de documents écrits sur les IG, le secrétaire général a suggéré de **travailler sur cette tâche avec l'aide d'un stagiaire rémunéré**.

En résumé, **il a été convenu que le Secrétaire Général et l'équipe de l'AREPO à Bruxelles exposeront plusieurs propositions qui seront partagées avec le Bureau ainsi que le rapport de cette réunion**, afin de pouvoir parvenir à un accord sur le type d'action à mettre en place.

4. MISES A JOUR SUR LES ACTIONS ET ACTIVITES D'AREPO

Les chargées de mission de l'AREPO ont informé les membres du Bureau sur les sujets suivants. Plus de détails dans la [présentation PowerPoint](#) donnée pendant la réunion.

POLITIQUE DE QUALITE DE L'UE

Suite à l'évaluation de la politique de qualité de l'UE, réalisée tout au long de l'année 2020 (cliquez ici pour consulter le [document de position de l'AREPO](#) soumis à la consultation publique), la Commission a maintenant lancé le processus qui devrait conduire, d'ici la fin 2021, à une **proposition**

de révision de la politique de qualité de l'UE, accompagnée d'une **analyse d'impact**, basée sur les résultats de la [consultation publique en la révision du système d'indications géographiques de l'UE](#) en cours.

Giulia Scaglioni, chargée de mission de l'AREPO, a présenté la stratégie adoptée pour consulter les membres de l'AREPO et soumettre une position sur les propositions et les objectifs de la consultation. Elle a également rappelé les principaux points et propositions de la position de l'AREPO.

STRATEGIE "DE LA FERME A LA TABLE" - INITIATIVE RELATIVE A L'ETIQUETAGE NUTRITIONNEL SUR LE DEVANT DES EMBALLAGES (FOPNL)

Dans le prolongement de la stratégie "de la ferme à la table", la Commission européenne a récemment publié deux feuilles de route concernant certaines actions dans le domaine de l'information aux consommateurs afin de **leur permettre de faire des choix alimentaires sains** :

1) [Feuille de route sur l'étiquetage des denrées alimentaires - révision des règles relatives à l'information des consommateurs](#), qui comprend les propositions suivantes

- introduire un **étiquetage nutritionnel obligatoire** normalisé sur le **devant des emballages**
- étendre les informations obligatoires sur l'origine ou la provenance de certains produits
- réviser les règles relatives au marquage des dates (dates limites d'utilisation et dates de péremption).

2) [Feuille de route pour faciliter des choix alimentaires plus sains - établir des profils](#) nutritionnels, afin de limiter les allégations nutritionnelles et de santé, et ainsi éviter qu'un message positif sur la santé ne soit délivré sur des aliments au profil non sain.

La Commission européenne préparera une **analyse d'impact** en 2021 et prévoit d'**adopter sa proposition sur ces sujets d'ici la fin de l'année 2022**.

Francesca Alampi, chargée de mission de l'AREPO, a présenté l'analyse effectuée par l'AREPO et les principaux messages de la position qui sera soumise pour répondre à la feuille de route. Il a également été rappelé qu'une **réunion du Collège des représentants des producteurs de l'AREPO** sera organisée afin de discuter de la position de l'AREPO sur le **FOPNL**.

Mme Choudetsanaki a promis de contribuer à la discussion interne sur ce sujet, en fournissant une étude réalisée par des experts grecs.

LE POINT SUR LA PAC APRES 2020

Le Bureau a reçu une mise à jour sur les trilogues en cours entre la Commission européenne, le Conseil et le Parlement européen sur la future PAC.

En outre, une future activité interne, résultant de la réunion avec les membres italiens de l'AREPO, a été présentée. L'AREPO va mettre en place des groupes de travail spécifiques sur les "types de mesures" autorisés par l'article 71 du règlement sur les plans stratégiques de la PAC consacrés à la "coopération", afin d'identifier les types d'interventions à inclure et de proposer un projet commun de ces interventions.

Pour conclure la présentation sur ce thème, les **amendements AREPO-oriGIn inclus dans le texte final adopté par le Parlement européen** ont été rappelés.

BREXIT



Le Bureau a été informé des derniers développements concernant Brexit, en particulier l'**accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni**.

Le type de protection accordée aux IG de l'UE par l'accord de retrait a été présenté, ainsi que les conditions requises pour demander la protection dans le cadre du nouveau système d'IG britannique.

IG ET BIENS PUBLICS : EXPERIENCES ET RECOMMANDATIONS

Le 16 novembre 2020, une conférence virtuelle a été organisée en collaboration avec Strength2food, afin de discuter avec les membres de l'AREPO et d'autres parties prenantes et décideurs politiques du secteur des IG des résultats et recommandations du projet Strength2food.

Il s'agissait d'un **moment stratégique, puisque la** Commission achevait son processus d'évaluation de la politique de qualité. L'objectif principal de la discussion était d'élaborer des recommandations politiques sur la politique de qualité de l'UE avec les membres de l'AREPO et le comité scientifique.

CONSEIL SCIENTIFIQUE

La définition de la **structure de gouvernance à trois niveaux** a été rappelée. En outre, la chargée de mission a présenté la stratégie adoptée pour étendre la couverture géographique du Conseil scientifique de l'AREPO.

La présidente de l'AREPO s'est engagé à communiquer prochainement les noms des experts grecs désireux de rejoindre le Conseil scientifique de l'AREPO.

ÉTUDES AREPO

Les membres du Bureau ont été informés de l'état d'avancement des travaux concernant les études commandées en 2020.

1. **Les IG comme ingrédient dans les aliments transformés** : Le rapport est sur le point d'être finalisé. Après la traduction dans les quatre langues de travail de l'AREPO, nous devrions pouvoir le publier d'ici le premier semestre 2021.
2. **Les problèmes et les besoins des petites IG** : L'étude est toujours en cours. L'étudiant a jusqu'à présent réalisé une base de données comprenant toutes les IG représentées dans l'AREPO et a fixé les critères pour définir les petites et moyennes IG. Une enquête doit être soumise aux régions de l'AREPO et aux producteurs afin de recueillir des informations pour l'étude et d'élaborer des recommandations.

CONCLUSIONS

La Présidente de l'AREPO a conclu en remerciant le reste du Conseil pour sa participation et les propositions présentées. Elle a également remercié l'équipe de l'AREPO pour son travail et l'organisation de la réunion.

Voici les principales conclusions de la réunion :

- Tous les membres de l'AREPO seront informés de la proposition de prolonger le mandat du Bureau exécutif jusqu'à une Assemblée générale électorale en septembre 2021. Cette proposition sera **soumise au vote à l'occasion de la prochaine Assemblée générale virtuelle au printemps**.



- Seuls **40.000 € de l'excédent budgétaire** (68.000 €) seront destinés à l'organisation d'une action forte de l'AREPO en faveur des produits de qualité de ses régions membres.
- Le Secrétaire général et l'équipe de l'AREPO à Bruxelles présenteront **plusieurs propositions qui seront partagées avec le Conseil d'administration avec le rapport de cette réunion**, afin de pouvoir parvenir à un accord sur le type d'action, parmi celles proposées, à mettre en place.

Eirini Choudetsanaki,
Président de l'AREPO

P/O Laurent Gomez
Secrétaire général de l'AREPO